

JACOB-BELLECOMBETTE LES LOCATAIRES ASSOCIES AU PROJET DE REHABILITATION

Les travaux de réhabilitation des bâtiments du Corbelet débuteront le 10 mai. Le chantier permettra d'améliorer les performances thermiques et énergétiques des quatre bâtiments construits en 1986 à l'entrée de Jacob-Bellecombette.

Avant chaque opération de réhabilitation de son patrimoine bâti, Cristal^h associe les locataires concernés. Au Corbelet, depuis l'été 2020, les 50 foyers locataires ont été informés des travaux à venir, de leurs conséquences et de leur intérêt. Le programme s'articule autour de quatre axes d'amélioration : performances thermiques et isolation des bâtiments, équipements des logements, parties communes, aménagement et sécurisation des entrées et des abords.

De réunions communes en rencontres individuelles, le programme de rénovation a été présenté à l'ensemble des locataires. La concertation a été suivie de l'envoi d'un questionnaire, tant pour partager l'état des lieux que pour valider le programme.

Le constat sur l'insuffisance de l'isolation et sur le coût du chauffage est partagé par 95 % des locataires. 100 % valide la nécessité de remplacer les fenêtres, les volets et les portes palières. Durant l'hiver 2020-2021, des locataires ont été associés à la préparation en effectuant des mesures de températures dans leur logement. Ce travail permettra de constater l'impact effectif de la réhabilitation l'hiver prochain. L'enjeu est de taille, une partie du coût des travaux étant reportée sur le prix des loyers, qui progresse de 8 %.

Durant la semaine précédant le début du chantier, une nouvelle réunion sera proposée aux locataires du Corbelet pour leur présenter dans le détail les travaux et le calendrier de réalisation auquel ils seront associés.

Les travaux programmés

Amélioration des performances thermiques et de l'isolation du bâtiment : isolation des combles, des caves et des vides sanitaires. Remplacement des menuiseries (fenêtres, volets, portes palières). Remplacement des radiateurs. Remplacement de la VMC par une ventilation hygro-réglable.

Amélioration de l'équipement des logements : remplacement des ballons d'eau chaude. Mise en sécurité électrique. Reprise de l'étanchéité des terrasses du dernier niveau.
Modernisation des salles de bains et des cuisines.

Sécurisation des parties communes : remplacement de la couverture. Peinture des halls d'entrée et des cages d'escaliers. Remplacement des portes des halls avec la mise en place d'interphones et d'un système de contrôle d'accès par badges.

Nous sommes au service de chacun pour le bénéfice de tous.

Location, vente, construction, aménagement, gestion, chaque jour, nous allions performance et responsabilité sociale et environnementale

Expérimenté et engagé

–Depuis près de 100 ans, notre engagement quotidien, auprès des habitants, des professionnels et des élus de Grand Chambéry fonde notre expérience, notre expertise et notre fiabilité sur le terrain.

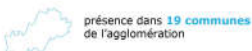
Utile et responsable

Nous proposons des solutions efficaces et durables, qu'il s'agisse de logements ou de locaux professionnels. Tous les bénéfices générés sont réinvestis dans le territoire, et profitent pleinement aux habitants et aux entreprises.

Proche et inventif

C'est notre capacité à écouter qui nous permet de prendre en compte les besoins et les exigences de chacun, et de trouver les solutions les plus adaptées.

Notre situation à la fin 2020



UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT DE LONG TERME pour le développement du territoire

UNE CAPACITÉ D'INTERVENTION GLOBALE dans tous les domaines de l'immobilier et de l'aménagement



** Extrait de l'enquête de satisfaction 2020 réalisée par un organisme indépendant auprès d'un échantillon représentatif de 1 297 locataires choisis selon la méthode des quotas.

Cristal^h en quelques chiffres...



11 EHPAD / MAPAD
6 résidences pour personnes handicapées

9 résidences étudiantes
6 hébergements d'urgence
3 résidences pour saisonniers ou jeunes travailleurs



Des loyers attractifs

360 €/mois
de loyer moyen d'un T3 hors charge

53%
de bénéficiaires d'APL

91%
des loyers pratiqués inférieurs au plafond PLAI

des loyers pratiqués inférieurs en moyenne de 7,8% au loyer plafond conventionnel

CONTACT PRESSE

César Couturier

Directeur de la communication,
de l'information et de la logistique

Tél. 04 79 71 99 93- / 06 38 14 51 49
direction_communication@cristal-habitat.fr